

Commune de WEITERSWILLER

Accusé de réception en préfecture
067-216705244-20210305-05-03-2021-AU
Date de télétransmission : 12/03/2021
Date de réception préfecture : 12/03/2021

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 1^{er} mars 2021

Conseillers élus : 15
en fonction : 15
présents : 12

Séance du 5 mars 2021 à 20h00

Sous la présidence de : M. EICHWALD Claude, maire

Secrétaire de séance : Mme KIEFER Perrine

Membres présents : MM..BALTZER Jean-Georges, MORQUE Dominique, Mme WEINLING Françoise, M.AUGST Frédéric, , MMES DICHTTEL Catherine, KIEFER Perrine, MMLINK Jean-Claude, LUDWIG Jacky, MMES PETIT-AMBROSINI Aurore, PUEL Camille, M.WERNER Philippe,

Membres absents excusés : M.BLOCH Rémi, MMES LOSSEL Isabelle, TANNIER Isabelle,

ORDRE DU JOUR :

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du PV du Conseil Municipal séance du 18 janvier 2021
- 2) Compte Administratif de 2020 de la Commune
- 3) Compte de Gestion 2020 de la Commune
- 4) Affectation du résultat de fonctionnement de 2020
- 5) Travaux de transformation de l'ancien atelier municipal en une conserverie
- 6) Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre : attribution de compensation versement par dixième
- 7) Transfert à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de la compétence « organisation de la mobilité »
- 8) Acceptation d'un don
- 9) DPU
- 10) Divers

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle socio-culturelle au 31,rue Principale à 20h00.

(La configuration de cette salle ne permet en aucune façon d'accueillir du public dans le respect des gestes barrières et de distanciation).

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos (conformément aux dispositions prévues à l'article L 2121-18 du CGCT).

COMPTE – RENDU

1) Approbation du PV séance du Conseil Municipal en date du 18 janvier 2021

Le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 18 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

2) Compte Administratif de 2020 de la Commune

Après la présentation du compte administratif de l'exercice 2020 de la Commune arrêté comme suit :

- dépenses de fonctionnement :	290.531,14	} Recettes fonctionnement : 350 198,90 € + report excédent N-1 (002) : 65 807,14 €
- recettes de fonctionnement :	416.006,04	

Excédent de fonctionnement	125.474,90	
- dépenses d'investissement :	134.347,24	} Dépenses investissement : 80.149,04 € + report déficit N-1 (001) : 54.198, 20 €
- recettes d'investissement :	105.534,16	

Déficit d'investissement	-28.813,08	

Résultat avant déduction des RAR(reste à réaliser) à reporter en 2021 :	96.661,82	
Reste à réaliser 2020 à reporter en 2021	- 300,00	-
Résultat 2020	96.361,82	

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M.BALTZER Jean-Georges, adjoint au maire, adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté aux résultats tels que résumés ci-dessus.

Le Maire s'est retiré au moment des votes.

3) Compte de Gestion 2020 de la Commune

Le Conseil Municipal :

- après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de 2020,
- après s'être assuré que le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2020 n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Adopté à l'unanimité

4) Affectation du résultat de fonctionnement de 2020

En application des dispositions de l'instruction comptable M 14, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de 2020 comme suit :

- 96.361,82 € en excédent de fonctionnement reporté
- 29.113,08 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »
(déficit d'investissement 28.813,08 € + 300 € RAR)

5) Travaux de transformation de l'ancien atelier municipal en une conserverie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la délibération du CM en date du 10/11/2020 le dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) a été déposé à la Préfecture et est en cours d'instruction concernant les travaux de rénovation de l'ancien atelier en vue de la création d'une conserverie.

Les travaux à entreprendre sont :

• Travaux de toiture / Entreprise WEINGAESSEL ZA 6, rue de la Batteuse 67330 NEUWILLER-LES-SAVERNE	9.769,00 € HT
• Travaux de maçonnerie/ Entreprise WEINGAESSEL ZA 6, rue de la Batteuse 67330 NEUWILLER-LES-SAVERNE	8.480,00 € HT
• Remplacement des menuiseries extérieures/ Menuiserie Pierre SEENE 38, Place des Sapins 67330 UTTWILLER	7.368,00 € HT
• Raccordement électricité/ Strasbourg Electricité Réseaux SA 26, Boulevard du Président Wilson 67932 STRASBOURG CEDEX 9	4.515,00 € HT
• Raccordement eau SDEA SDEA Espace européen de l'entreprise SCHILTIGHEIM 67013 STRASBOURG CEDEX * Frais d'accès au profit de la collectivité	1.200,00 € HT 240,00 €
• Raccordement assainissement SDEA Espace européen de l'entreprise SCHILTIGHEIM 67013 STRASBOURG CEDEX * Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC)	5.200,00 € HT 1.166,66 € HT
• Travaux en régie (estimation)	3.245,00 €
Soit un total HT de	37 698,66 € HT + 3.485,00 €
TOTAL GENERAL TTC	48.723,39 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- d'autoriser les travaux et de retenir les offres citées ci-dessus,
- de prévoir ces travaux au BP 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents y relatifs.

Adopté à l'unanimité.

6) Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre : attribution de compensation versement par dixième

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre lors de sa réunion du 11 février 2021 délibération n°8 a arrêté les montants prévisionnels 2021 des attributions de compensation, à savoir pour la commune de Weiterswiller un montant de 61 045.72 €, la Communauté de Communes accepte pour les communes qui le souhaitent un versement de cet attribution de compensation par dixième, soit 10 mois entre février et novembre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de prévoir un versement des attributions de compensation, par dixième sur 10 mois entre février et novembre.

Adopté l'unanimité

7) Transfert à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de la compétence « organisation de la mobilité »

Vu l'article L1231-1 du code des transports,

Vu l'article L5211-17 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°13 du Conseil communautaire du 11 février 2021,

Le Conseil municipal de Weiterswiller décide par 11 voix pour, 1 abstention :

* **de TRANSFERER** à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre la compétence facultative « organisation de la mobilité » au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports ;

* **de CHARGER** le Maire d'exécuter la présente délibération, qui sera notifiée à M. le Préfet du Bas-Rhin ainsi qu'à M. le Président de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

8) Acceptation d'un don

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

- qu'un don de 100 € au profit de la CAS sera versé par M.STUTZMANN Vincent demeurant 8, rue de la Scierie à Strasbourg.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le don et décide de l'imputer au C/7713 au budget 2021.

9) DPU

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal, qu'en vertu de sa délégation, il a renoncé à exercer, au nom de la Commune, au droit de préemption urbain pour les maisons et terrain suivants :

- Maison : section 1 parcelle 43, 34 rue Principale d'une superficie de 2a44 ca propriété de M.DORON Pascal.
- Maison : section 1 parcelle 266/205, 57A rue Principale d'une superficie de 20a 02 ca, propriété de M.Mme KOSE Sami et Céline.
- Maison et terrain : section 1 parcelles 112 et 116 d'une superficie respective de 252 m² et 364 m², 8 rue de la Wantzenau, propriétés de M.SUPERI François.

10) DIVERS

1/ Présentation des indemnités de fonction allouées aux élus (année 2020)

2/ Kuckuck's läedel : Faire un point de l'avancement du projet- Camille

- Proposition que la commune prenne en charge l'abonnement électricité et l'assurance de la première année sous forme de versement d'une subvention. A voter au prochain CM.

-Il faut que toute l'énergie de l'équipe du CM se concentre sur ce projet pour aider son démarrage.

3/ Calendrier de la commission Communication

- Organiser le groupe de travail pour anticiper les blättels à venir (articles, présentation,... ;)

4/ Interdiction du transit PL

Suite à la réunion à la SP : L'arrêté a été retiré.

Nous sommes sur une route structurante qui dépend de la CEA et de la Commune.

Un arrêté identique doit un être pris par les deux entités ou le même signé par les deux .

L'écluse test pour réguler la circulation sera installée le 15/03 devant les ateliers municipaux pour une durée d'un mois.Soyez attentifs à l'incidence sur la circulation durant ce mois.

5/ Appel à projet ABC Inventaire de la biodiversité sur un territoire

J'ai proposé aux communes de Weinbourg et Obersultzbach de répondre à cet AP avec le concours de la ComCom.et du PNRVN.

6/ Zone humide et jardins partagés

7/ RPI et périscolaire

Sujet important ou il faudra prendre des décisions d'ici l'été.

Etat des lieux / nombre d'enfants scolarisés dans le RPI,

Accueil des enfants en dehors des heures scolaires et durant la pause de midi.

Perspectives / évolution du nombre d'élèves

Création d'un accueil Périscolaire avec cantine.

8/ Programmation du « Messti 2021 »

9/ Problème de la prolifération des chats dans certains quartiers

Difficultés avec la SPA de Saverne

La séance est levée à 23h00.

Vu pour être affiché le jeudi 11 mars 2021 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du CGCT.

Le Maire :



EICHWALD Claude

